

Évacuation des personnes en situation de handicap (GN8)

OBJECTIFS



- Connaître les obligations liées à l'évacuation des personnes en situation de handicap
- Savoir utiliser les solutions équivalentes
- Connaître les solutions techniques permettant de répondre à la réglementation
- Pouvoir intégrer l'évacuation des personnes en situation de handicap aux consignes d'évacuation
- Mettre en application à travers des cas pratiques concrets

PUBLIC

- Les maîtres d'ouvrage publics et privés
- Les architectes
- Les bureaux d'études
- Les services techniques

DURÉE : 1 jour

PROGRAMME

RAPPEL - ACCESSIBILITÉ : OBJECTIF 2015

- Rappel du contexte réglementaire ;
- Les principales dispositions.

LE NOUVEAU GN 8

- Historique ;
- Les nouvelles obligations.

LES ESPACES D'ATTENTE SÉCURISÉS

- Définition ;
- Caractéristiques.

LES CAS D'EXONÉRATION

- Définition ;
- Caractéristiques.

LES SOLUTIONS ÉQUIVALENTES

- Les zones protégées ;
- Les secteurs ;
- L'utilisation des paliers d'escalier ;
- Les espaces à l'air libre.

CONSÉQUENCES SUR LES ÉQUIPEMENTS D'ALARME

- Les obligations et les procédures d'alarme ;
- Le rôle du personnel chargé de la sécurité incendie ;
- Les solutions techniques.

CONSÉQUENCES SUR L'ORGANISATION DE L'ÉVACUATION

- Les consignes et les plans d'évacuation ;
- Les plans d'intervention ;
- Les solutions de prise en compte des personnes en situation de handicap.

ÉTUDE DE CAS CONCRETS

ET EN CODE DU TRAVAIL ?

PRÉ-REQUIS : aucun

TARIFS

- solution 1 : 490 € HT la journée (par participant) (1)
- solution 2 : 1 300 € HT la journée (de 1 à 10 participants) (2)

(1) tarif comprenant les frais pédagogiques, les pauses et déjeuners

(2) tarif ne comprenant pas les frais de déplacement du formateur, les frais pédagogiques, les pauses, les déjeuners et les éventuels honoraires liés à une adaptation du programme.